



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n°113
"Ecole doctorale d'Histoire"
de l'Université Paris 1 –
Panthéon Sorbonne



mai 2009

Contexte général

L'ED 113 d'Histoire de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une des plus grandes, sinon la plus grande, ED monodisciplinaire d'histoire de la carte universitaire française. Les critères quantitatifs infra en attestent. L'ED 113 demande son renouvellement pour 2010-2013, avec la reconnaissance d'une nouvelle association avec l'Ecole Nationale des Chartes.

L'ED s'inscrit dans une très forte tradition disciplinaire de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et tire sa forte cohésion de son adossement à une seule UFR, celle d'histoire. Au demeurant tous les mécanismes de gouvernance, d'activité scientifique transversale et d'intégration des doctorants, et au final d'identification de l'ED, montrent une bonne complémentarité et coordination, voire une synergie, entre les quatre périodes d'histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine. L'inscription sur le site parisien est renforcée par le partenariat déjà établi avec l'Ecole des Chartes, qui demande ici à être officiellement reconnu et approfondi. Naturellement les incertitudes sur l'évolution des PRES de l'Ile-de-France nous interdisent d'aller vraiment plus loin dans l'analyse d'une politique de site. Dans cette dynamique nous retrouvons cependant la ville de Paris et le Conseil régional, sans que pour autant les collectivités territoriales jouent un rôle essentiel dans le développement de l'ED 113.

L'adossement à la recherche est excellent. Il se manifeste par une très bonne articulation sur tous les registres avec les 12 équipes (UMR et EA) d'histoire de l'UFR d'histoire, de réputation le plus souvent internationale. Ces 12 équipes balayent l'ensemble de la profondeur chronologique de l'Antiquité à nos jours, avec des affiches thématiques et spatiales à la fois larges et pourtant identifiants. C'est dans ce cadre que les quatre axes transversaux prioritaires de recherche du quadriennal 2006-2009 ont été validés pour le projet 2010-2013, mais avec un effort réel d'adaptation, de sélection et d'approfondissement, même si naturellement cet exercice de déclaration de politique reste forcément artificiel, dans la mesure où il est tributaire des quadriennaux recherche des 12 équipes qui nourrissent l'ED.

La part de l'interdisciplinarité a été renforcée dans les quatre thématiques affichées :

- Sociétés et représentations sociales.
- Echanges et flux, nationaux et internationaux.
- Fonctionnement du politique, de l'Antiquité à nos jours.
- Histoire du patrimoine matériel et immatériel.

Enfin l'ED 113 s'est résolument engagée dans une politique de forte internationalisation par la signature en cours d'un partenariat majeur avec l'Université Franco-allemande, pour aboutir à la constitution d'un collège doctoral franco-allemand, porteur de moyens très conséquents. Une opération partenariale franco-italienne du même type est en cours de négociation avec à la fois les universités de Florence et de Padoue.

Constats

• Administration et moyens de l'ED

L'ED 113 a choisi une gouvernance à la fois légère et souple qui montre toute son efficacité. Le directeur et le directeur-adjoint assurent cette gouvernance avec un conseil scientifique représentatif des 12 équipes (UMR et EA) impliquées, qui se réunit 3 fois par an. Ce CS comporte également 5 représentants élus des doctorants et 8 personnalités extérieures. La gestion de l'ED est assurée en très bonne coordination, voire délégation, avec à la fois les 12 équipes (30 000 des 43 650 euros de dotation annuelle de l'ED sont directement affectés aux équipes au prorata de leurs doctorants, soit plus des 2/3 du budget), l'UFR unique correspondante et le nouveau collège des ED de Paris 1.



Le choix de ce mode de gouvernance tient largement à la faiblesse des moyens alloués, certes financiers (avec donc seulement 43 650 euros de dotation annuelle), mais surtout en termes de ressources humaines (personnel administratif et technique) et de locaux spécifiques. L'expert tient à souligner l'extrême insuffisance du personnel administratif : outre l'affectation d'un seul agent à 80 % au secrétariat, seule la mise à disposition informelle des compétences multiples d'un agent affecté à l'UMR LAMOP permet le fonctionnement réel de l'ED. Il n'existe aucun bureau spécifique ni pour le directeur et le directeur adjoint ni pour le secrétariat, et l'ED n'a à sa disposition aucune salle pour les doctorants, indispensable pour une lisibilité et une sociabilité minimales. La communication repose de façon classique sur un site Web bien articulé avec ceux des 12 équipes de recherche, mais aussi sur la réussite remarquable, de la publication des travaux des séminaires et des journées d'études de l'ED, assurée depuis 10 ans dans le cadre de la collection annuelle « Hypothèses, aux Publications » de la Sorbonne. Aujourd'hui, « Hypothèses » est également accueilli sous format électronique par le portail CAIRN.

- Bilan quantitatif

En 2008 sur 541 doctorants inscrits, relevant de 12 équipes de recherche, 131 bénéficient d'une allocation, dont 88 du MESR. A l'échelle nationale pour des doctorants d'histoire cette proportion est élevée et reflète en particulier le nombre substantiel d'allocataires normaliens relevant de l'ED 113. Cela dit les trois quarts des doctorants ne bénéficient d'aucun financement spécifique.

99 titulaires de l'HDR encadrent potentiellement les doctorants, soit 80 enseignants-chercheurs et 19 chercheurs. De façon classique la direction des thèses par les chercheurs du CNRS reste statistiquement très limitée. A l'inverse seuls 4 professeurs dirigent plus de 15 doctorants, dont 3 en contemporaine. La durée moyenne constatée actuellement, entre 5 et 7 ans, a tendance à se réduire très progressivement. Après de multiples débats tel est l'objectif affiché par les deux nouvelles règles inscrites dans le projet : la première immédiate, mais peu directive, avec la limitation à compter de septembre 2009 à 5 nouveaux doctorants inscrits par an pour un HDR ; la seconde à échéance bien lointaine, la fin du nouveau quadriennal, c'est-à-dire la rentrée 2013, avec un maximum de thèses par directeur fixé impérativement à 15. Il serait souhaitable que ce processus soit accéléré.

- Encadrement et suivi

L'encadrement et le suivi sont définis de façon très souples par l'ED 113. Si la charte des thèses a bien été mise en application, il existe très peu de procédures formalisées sur l'encadrement et le suivi. D'une part, il n'existe pas de comité de suivi des doctorants. D'autre part, reflet des difficultés de réunion des indicateurs statistiques malgré de multiples efforts apparemment déployés comme en atteste la visite, reflet aussi de la difficile articulation avec les différents services de l'université, le pilotage statistique de l'ED reste réduit et fort perfectible. Pour autant aucune dérive significative ne peut être signalée au titre de cette rubrique.

- Financement des thèses

Sur un total de 541 doctorants inscrits, l'école doctorale compte 132 doctorants financés. Pour l'année 2008-2009, pour 92 nouveaux inscrits on trouve 22 thèses financées, soit dans les deux cas un ratio moyen d'une thèse sur quatre, situation tout à fait favorable eu égard au secteur scientifique concerné. La répartition des financements de thèses obtenus s'établit de la manière suivante : 10 allocations ordinaires, 9 allocations ENS, 2 allocations fléchées et 1 allocation dite « présidentielle ». L'attribution des allocations ordinaires suit une procédure claire. Elle suppose une soutenance de mémoire en juin et l'obtention d'une mention « très bien ». Les dossiers sont présentés par les responsables des M2 Recherche de Paris 1 d'où proviennent les candidats. La sélection s'effectue dans le cadre d'une audition devant le conseil scientifique de l'école doctorale siégeant en formation restreinte et fonctionnant comme jury. Dans cette politique de financement des thèses tout à fait adaptée au contexte dans lequel se situe cette école doctorale, on peut seulement souligner l'absence de tout contrat CIFRE.

- Formation

La politique de formation, majoritairement disciplinaire, mise en place par l'école doctorale est très active. Les activités pédagogiques sont principalement organisées par les laboratoires de l'école doctorale qui confirment



ainsi leur rôle essentiel dans la formation doctorale et plus largement dans le fonctionnement de l'école doctorale. Au cours du précédent quadriennal, l'école doctorale a organisé ses activités de formation autour de 4 axes : « sociétés et représentations sociales », « flux migratoires nationaux et internationaux », « fonctionnement du politique » et « histoire du patrimoine matériel et immatériel ». Suffisamment larges, ces orientations permettent aux diverses composantes de l'école doctorale d'organiser leurs activités de formation à partir des problématiques de recherche des différentes équipes composant l'école doctorale tout en garantissant aussi, selon les thématiques choisies, des ouvertures interdisciplinaires.

L'école doctorale propose aussi quelques activités pédagogiques mutualisées. La première, prioritairement destinée aux étudiants étrangers, concerne des cours de FLE. Elle offre aussi la possibilité de suivre des cours de langue pour la communication scientifique, à commencer par l'anglais. Enfin, elle propose une formation méthodologique concernant l'application de l'informatique à l'histoire.

La programmation de l'offre de formation laisse aux doctorants de l'ED une marge d'initiative. Chaque année et sous le contrôle des responsables de l'école doctorale, ils organisent 4 journées d'études dont les thématiques sont fixées dans le cadre d'une réflexion collective. Ces travaux sont ensuite publiés dans l'excellente revue de l'école doctorale financée par les Publications de la Sorbonne, « Hypothèses », qui a déjà plus de 10 ans d'existence.

Dans cette offre de formation de haut niveau scientifique, la part de la dimension professionnalisante, renvoyée au niveau du collège doctoral de Paris 1 notamment via l'organisation des doctoriales, est réduite. Par ailleurs, faute de personnel, l'école doctorale se trouve dans l'incapacité d'effectuer un suivi des parcours de formation réalisés par les doctorants. Cette tâche relève donc de la responsabilité de chaque directeur de thèse.

- Ouverture nationale et internationale

L'école doctorale a mis en place une active politique de collaboration vers l'extérieur, tant au niveau régional qu'en termes d'ouverture internationale. Des collaborations ponctuelles avec d'autres écoles doctorales sont régulières, d'abord au niveau de l'université elle-même, mais aussi au-delà, au niveau du site via le PRES dont relève Paris 1. Par ailleurs, l'école doctorale demande sa co-accréditation auprès de l'Ecole des Chartes à laquelle la lie une très solide et ancienne collaboration. Un ambitieux projet de collège doctoral franco-allemand, associant l'école doctorale à l'Université de Francfort, va prochainement voir le jour. D'autres projets du même type sont en cours d'élaboration avec les universités de Florence, Padoue et Evora, ces deux dernières universités étant liées à Paris 1 par le biais de masters communs. Enfin, les 58 thèses inscrites en cotutelles - soit 10 % du total des thèses inscrites dans l'école doctorale - illustrent cette active politique d'ouverture internationale.

Projet

L'Ecole Doctorale prévoit le maintien de ses grandes orientations pour le nouveau contrat. Les 4 axes précédemment définis resteront en vigueur. L'école doctorale s'engage progressivement dans une politique de contrôle plus strict des inscriptions en thèse. Conformément à une récente décision du conseil scientifique de l'université, le nombre de nouveaux inscrits par encadrant sera limité à 5 dès la prochaine rentrée. Au termes de ce contrat, chaque encadrant ne pourra encadrer plus de 15 thèses, chiffre lui-même encore élevé qui correspond déjà à la situation la plus fréquente au sein de l'école doctorale. Ce contrôle sur les flux de doctorants, en renforçant l'encadrement dont bénéficie chaque doctorant, devrait aller de pair avec une amélioration de durée des thèses inscrites dans l'école doctorale.

Conclusion

- Points forts :
 - Le partenariat avec l'Ecole Nationale des Chartes.
 - L'articulation entre des équipes de recherche de niveau international et l'ED au mieux de leurs moyens réciproques.
 - L'ouverture internationale et la politique de partenariat (Francfort, Italie...).
 - L'attractivité pour les étudiants français et étrangers.
 - La politique d'incitation à la publication et à la communication des travaux des étudiants organisée autour de la revue « Hypothèses » qui est devenue un modèle.
- Points faibles :
 - Une imprécision des indicateurs et une difficulté à établir des statistiques fiables (liées en grande partie à un manque de personnel dédié).
 - Une difficulté à bien évaluer ce que suivent réellement les étudiants.
- Commentaire et recommandations :
 - Simplifier les circuits administratifs en particulier en ce qui concerne l'inscription des thèses. Une décentralisation auprès de l'ED ne pourrait cependant se faire qu'en augmentant ses moyens en particulier en personnels.
 - Réfléchir à une meilleure diversification des voies de professionnalisation.
 - Poursuivre l'effort engagé pour améliorer les taux d'encadrement et la durée des thèses en particulier par la mise en place d'un comité de suivi des thèses.
 - Augmenter le personnel de l'ED et ouvrir des espaces de travail pour les étudiants ; augmenter la capacité d'action de la direction de l'ED dans le domaine administratif, mais aussi pédagogique.

Notation

- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B ou C) : A+
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B ou C) : A
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B ou C) : A
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B ou C) : A

NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : A+



Observations du président



Pas d'observations transmises par l'établissement.